

**Intervention de Véronique DENDRAËL
pour le groupe communiste au Conseil municipal de Harnes**

Mardi 05 avril 2022

Monsieur le Président, Madame Puskarek, Chers collègues,

J'interviendrai au nom de mon groupe et également d'Harnésiens qui nous ont déjà fait part de leur questionnement sur le sujet de cette délibération.

Vous utilisez le terme « revalorisation », vous auriez mieux fait d'utiliser le terme « augmentation » car il s'agit bien, ici, de délibérer sur une augmentation des tarifs de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire, augmentation qui va impacter directement les familles.

Depuis deux années maintenant, et ce n'est pas encore la fin, nous sommes confrontés à une crise sanitaire sans précédent. Le COVID-19 aura laissé des traces dans les familles qui ont été confrontées, pour certaines et en particulier celles concernées par l'emploi précaire et les petits contrats, à des périodes importantes de chômage.

Nous avons entendu, ici ou là, que cette augmentation pouvait être considérée comme anodine et que franchement, ça ne méritait pas d'en faire tout un plat. Je cite : « *Qu'est ce que c'est que 10 centimes d'euro par jour et par enfant pour la restauration scolaire, 5 centimes d'euro par jour et par enfant pour la garderie périscolaire ?* »

Ouvrons les yeux, chers collègues. Cela représente quand même 18 euros par an pour la restauration scolaire et 9 euros par an pour la garderie.

Imaginez une famille avec 2 enfants — dont les deux parents travaillent OU dont le parent unique travaille — enfants qui doivent donc bénéficier de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire. Cette augmentation que vous prévoyez va impacter cette famille à hauteur de 54 euros par an.

N'oublions pas, chers collègues, que pour nombre de familles, la fin du mois, c'est le 10. Certaines familles — et elles sont de plus en plus nombreuses — en sont à 5€ près.

N'oublions pas, chers collègues, que les aides à la cantine scolaire par le CCAS explosent. Même si nous ne disposons pas de données fines sur ce sujet précis, un parallèle peut être fait avec la ville de Lens dont ces aides ont été multipliées par trois, dixit le premier-adjoint de Lens (Jean-Pierre Hanon) dans l'article de La Voix du Nord en date du vendredi 1^{er} avril 2022, en lien avec les arrêtés anti-coupure d'énergie. Monsieur Hanon prévoit

même une situation qui va empirer. Ce qui est valable à Lens, l'est indubitablement à Harnes, soyons-en convaincus.

Monsieur le Maire, vous avez su prendre un arrêté anti-coupure d'énergie pour notre commune et nous vous en remercions. Ainsi, ce sont 20 maires de notre agglomération qui ont pris une décision hautement symbolique pour protéger leurs populations à la fin de la trêve hivernale. Allons donc jusqu'au bout de cette démarche de prise en compte des difficultés de nos populations.

Nous sommes entrés dans un contexte d'inflation record à hauteur de 4,5%. Les salaires ne suivent pas ! Cette situation va empirer avec la flambée des prix des denrées alimentaires de première nécessité, des énergies, des carburants,... que la guerre en Ukraine, déclenchée par Poutine, amplifie monstrueusement.

Nous sommes confrontés à une explosion des tarifs du blé qui va, indubitablement, être répercutée sur les tarifs du pain et des pâtes. Cela a déjà commencé. Certaines boulangeries en sont même arrivées à informer leurs clients d'une baisse du poids des pains pour limiter artificiellement la flambée des prix.

Et ne croyez pas que seules les familles à très faibles revenus seront concernées. Toute la strate des familles à revenus moyens, celles qui travaillent à deux pour essayer de s'en sortir mais qui payent tout pleins pots, celles qu'on appelle « *les travailleurs pauvres* »,... celles-là sont confrontées également à de réelles difficultés pour boucler leurs fins de mois.

Tout flambe, à tous les niveaux ! Ceux qui ne vivent pas sur Mars ont bien dû se rendre compte que l'inflation est galopante...

De notre côté, ne mettons pas d'huile sur le feu !

Pourquoi augmenter les tarifs de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire ? Est-ce juste pour le principe d'augmenter, et parce que cela n'a pas été fait depuis 2018 ?

Tout cela pour rapporter combien dans le budget de la ville ?

D'après les données demandées à madame Puskarek et fournies par les services municipaux que nous remercions au passage, pour l'année 2019, ce sont 1326 enfants inscrits à la restauration scolaire.

A noter, un peu plus d'un tiers de ces enfants font partie de la TRANCHE ZERO, c'est-à-dire que leur famille a le plus faible coefficient social et sont donc concernés directement par de très lourdes difficultés.

Si on regarde le total des enfants bénéficiant des tarifs des TRANCHES ZERO, UN et DEUX — c'est-à-dire les familles qui vont avoir des difficultés à supporter la moindre hausse — ce sont presque 1100 enfants qui sont concernés.

Madame Puzkarek nous a informés que ce sont, en moyenne, 450 repas qui sont actuellement commandés chaque jour sur les quelques 1300 enfants inscrits.

L'augmentation de 10 centimes par repas (hors tranches 5 et 6 qui concernent les non-Harnésiens pour lesquels l'augmentation est de 20 centimes par repas) va donc faire entrer, au grand maximum, 8.100 euros dans les budgets municipaux pour ce qui concerne la restauration. *(*calcul basé sur 180 jours scolaires)*

Pour les galeries périscolaires, ce sont environ 200 enfants par jour qui y participent sur les quelques 600 enfants inscrits.

Concernant les garderies périscolaires, ce sont donc 3.600 euros qui entrent, au grand maximum, dans les budgets municipaux.

Une absence d'augmentation des services aux familles mettrait-elle en péril les budgets de notre commune ? Est-ce que ces 11.700 euros ($8.100 + 3.600 = 11.700$) manquants mettraient en péril les budgets de notre commune ?

En réalité, c'est même beaucoup moins. Avec les derniers chiffres fournis par les services, l'augmentation votée fera rentrer entre 8.000 et 10.000 euros dans les caisses de la commune...

Bien évidemment, vous argumenterez que les augmentations facturées par le prestataire de service sont bien plus conséquentes et que les budgets absorbent une part importante de ces augmentations sans répercussion sur les familles, que le passage à une part de BIO a également occasionné une explosion des tarifs...

Comme nous l'avons dit lors de la réunion de la commission et également lors d'échanges avec Madame Puzkarek et Monsieur Morel, nous sommes persuadés que nous avons la possibilité de faire d'autres choix et d'absorber ces 11.700 euros en grignotant dans d'autres dépenses.

Comme vous nous l'avez présenté tout à l'heure, les taux de l'imposition locale n'augmentent pas depuis 2007 et sont historiquement bas comparés à certaines villes voisines. Pourtant, comme nous l'avons souligné, les bases locatives servant au calcul de l'imposition locale progressent d'année en année. Pour 2022, la loi de finances prévoit une progression de 3,4 %. D'année en année, les recettes fiscales progressent donc mécaniquement.

Quant à la suppression de la taxe d'habitation, celle-ci est compensée par l'Etat à l'euro près, à un instant T. Pour le moment, cette compensation à l'euro près aura permis de ne pas remettre en question la poursuite des projets engagés...

De même pour la DSU. Cette Dotation de Solidarité Urbaine progresse d'année en année, du fait des difficultés des familles harnésiennes qui s'amplifient.

Nous avons donc, globalement, des recettes en augmentation.

Nous avons également plus de 750.000 € qui dorment sur un budget commerce inexploité...

2020 et 2021 auront été des années particulières avec la COVID-19. Moins d'animations, moins de projets, moins de vie sociale,... et nous avons donc eu moins de dépenses.

Pour exemples, le repas du Bel âge n'a pas pu se dérouler pendant 2 années ; les festivités de la fête nationale ont été annulées ; les projets de nos associations, en particulier ceux de nos clubs sportifs, n'ont pas pu être mis en œuvre ; la vie culturelle a été quasi-inexistante ;

Nous avons donc eu, globalement, en 2020 et 2021, moins de dépenses.

Bien évidemment, nous sommes conscients que certaines dépenses imprévues ont dû être faites dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Nous sommes également conscients que les augmentations actuelles vont impacter les budgets de la ville. Il nous faudra payer les augmentations des coûts des énergies, des réparations et entretiens, des salaires si par bonheur le dégel du point d'indice des fonctionnaires est effectif,...

Cette flambée inflationniste, les hausses des énergies et des carburants,... vont nous toucher de plein fouet

Cependant, nous considérons que nous pouvons ENCORE, et nous devons SURTOUT, absorber les augmentations des services sans les répercuter sur les familles.

Posons nous la question de savoir comment nos décisions impactent nos concitoyens et quelles conséquences elles ont sur leur vie au quotidien.

Ne pouvons-nous pas contribuer, à notre niveau, même très faiblement, à ce que la pauvreté n'explode pas dans notre commune, avec une course en avant au niveau des subventions au CCAS et une part de la DSU toujours plus forte du fait du nombre de familles en grande difficulté ?

Gérer une commune n'est pas une mince affaire, nous en sommes conscients. Chaque dépense doit être pesée, chaque euro doit être utilisé au mieux des besoins de la population.

Nous devons nous rendre compte que la lutte à mener est bien celle de l'assèchement, voulu et prémédité, des finances locales. Si cela continue dans la direction mise en place par les gouvernements successifs, nous devons réfléchir non plus à une éventuelle augmentation des tarifs des services, mais à leur viabilité et à leur pérennisation.

Pour en terminer, je citerai les paroles de *L'Internationale* dans son 3^{ème} couplet :

*L'État comprime et la loi triche,
L'impôt saigne le malheureux ;
Nul devoir ne s'impose au riche,
Le droit du pauvre est un mot creux.*

Dans ce cadre, et avec ces arguments, nous vous demandons de prendre une décision politique et non pas une décision comptable. Nous vous demandons de retirer cette délibération et de ne pas procéder à l'augmentation des tarifs telle que vous la prévoyez pour 2022... et cela tant que la situation économique et sociale ne sera pas revenue à une certaine normalité.

A défaut, nous ne pourrions pas vous suivre sur cette proposition et nous voterons résolument CONTRE cette augmentation impactant directement les familles.

Merci de votre attention

Véronique DENDRAËL
pour le groupe communiste
au Conseil municipal de Harnes